



Yaoundé, le 20 JUIL 2023

DIRECTION GENERALE/HEAD OFFICE

23/N° 025 /CA/FEICOM/DG/DMRFDC/SBAS/SMA

COMMUNIQUE N° 025 /CA/FEICOM/DG DU 20 JUIL 2023

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/FEICOM/CIPM/CCCM/2023 DU 16 MARS 2023 POUR LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE DECES GROUPE SALARIES PAR LE FEICOM EN PROCEDURE D'URGENCE.

LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET INTERCOMMUNALE (FEICOM),

COMMUNIQUE :

Par décision N° 025 /D/FEICOM/DG du 20 JUIL 2023

La Société ci-après, a été déclarée adjudicataire du Dossier d'Appel d'Offres relatif à l'objet sus cité.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
LA SOCIÉTÉ NSIA-VIE Assurances, B.P : 2759 Douala- Cameroun, TÉL. : (237) 233 50 27 50/233 50 27 00	CENT DIX HUIT MILLIONS CENT CINQUANTE SIX DEUX CENT TRENTE NEUF (118 156 239) FRANCS CFA TTC	TRENTE-SIX (36) MOIS

Le Responsable de ladite entreprise est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la Décision d'attribution du Dossier d'Appel d'Offres. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire audit Marché.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

LE DIRECTEUR GENERAL,

AMPLIATIONS:

- ✓ MINMAP ATCR;
- ✓ ARMP pour insertion au JDM;
- ✓ P/CIPM/FEICOM;
- ✓ INTERESSE;
- ✓ ARCHIVES/CHRONO.



Philippe Camille Akoa
MAGISTRAT HONORAIRE